

COMMUNIQUE

Il n'y a pas de viande issue d'animaux clonés en Belgique !

12/08/2010

La Grande-Bretagne a alimenté le système d'alerte rapide européen le 9 août par une information selon laquelle un taureau de 2 ans descendant d'une vache clonée avait été abattu le 5 mai et la carcasse ensuite livrée en Belgique.

A tort, l'autorité britannique a considéré qu'il s'agissait d'une infraction au règlement européen (CE) 258/97 relatif aux nouveaux aliments et aux nouveaux ingrédients alimentaires.

A la demande d'éclaircissements de la part de l'AFSCA, adressée à la Commission le 10 août, les services de la Commission ont notifié à tous les Etats-membres le 11 août le corrigendum suivant : « les aliments des descendants des animaux clonés sont des aliments conventionnels et donc aucune mesure spécifique ne s'applique ».

L'AFSCA a demandé à la Commission de retirer cette information britannique qui n'aurait jamais dû se retrouver dans le système RASFF, même sous forme d'information.

- [RAFFS NEWS - 12 août 2010](#) (PDF)

F.A.V.V.
Administratief Centrum Kruidtuin
Food Safety Center
Kruidtuinlaan 55
B-1000 BRUSSEL
Tel. 02-211 82 11
Meldpunt voor de consumenten:
Tel. 0800 13550



A.F.S.C.A.
Centre administratif Botanique
Food Safety Center
Boulevard du Jardin Botanique 55
B-1000 Bruxelles
Tel. 02-211 82 11
Point de contact pour les consommateurs :
Tel. 0800 13550

<http://www.favv.be>

<http://www.afsca.be>